

## RIMA ELKOURI &gt; LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

# Le Plateau des pauvres

Je vous racontais mardi qu'au Resto Plateau, où j'ai mangé l'autre midi, j'ai croisé des étudiants, des petits travailleurs, des assistés sociaux, des personnes âgées...

Ce que je n'ai pas dit, c'est que, dans ce restaurant populaire où on sert des repas à prix modique, j'ai aussi croisé un enfant. Un petit gars qui mangeait seul à une table, jusqu'à ce qu'un homme âgé vienne s'asseoir en face de lui.

Que fait-il là ? ai-je demandé à Marie, l'intervenante sociale qui s'occupe de l'accueil, au sous-sol de l'ancien monastère des Pères du Saint-Sacrement, rue Saint-Hubert.

L'enfant fréquente le Resto Plateau depuis plusieurs mois, me dit-on. Sa mère peine à boucler les fins de mois. Une fois le loyer payé, il lui reste à peine 200 \$ pour vivre. Envoyer son fils manger un repas équilibré à prix modique (1,75 \$ le plat principal) lui apparaît souvent plus avantageux que de lui préparer un lunch à la maison ou de l'envoyer manger à l'école où les repas préparés par un service de traiteur ne lui plaisent pas.

J'étais en train de discuter avec Marie quand l'enfant, qui avait fini de manger, s'est levé et s'est dirigé vers la sortie. Jetant un coup d'oeil à l'horloge qui indiquait 12h15, Marie a bondi de sa chaise pour le rattraper. « Sa mère ne veut pas qu'il parte avant 12h45. Elle ne veut pas qu'il aille flâner dans le quartier. Et comme le service de garde du midi à l'école est payant, il ne peut pas y aller... »

L'enfant, tout penaud, a été renvoyé

à sa table. On lui a donné un papier et un crayon, afin qu'il puisse dessiner pour tromper l'attente. « On n'a malheureusement pas de jouets ici », notait Marie.

Plus tard, la mère de l'enfant, chef de famille monoparentale, m'expliquera que l'augmentation des frais de services de garde l'oblige à fonctionner ainsi. « C'est sûr que ce n'est pas agréable pour mon fils. C'est sûr que ça l'ennuie et que ça le dérange. Il aimerait bien être en société avec ses camarades. À 5 \$, je pouvais y arriver. Mais à 7 \$, non, ce n'est plus possible. On ne prend pas dans la bonne poche... » disait-elle, blâmant les mauvais choix faits par le gouvernement.

Je repensais à cet enfant et à sa mère hier, en prenant connaissance d'un rapport sur les frais scolaires exigés des parents, qui vient d'être rendu public par le ministère de l'Éducation. Le groupe de travail qui s'est penché sur la question souligne entre autres que les parents, de plus en plus nombreux à avoir recours aux services du midi pour leurs enfants, considèrent que les frais exigés devraient être éliminés ou pour le moins restreints. On recommande de lancer un débat public sur la pertinence d'étendre la gratuité scolaire aux services offerts le midi. Et, en attendant que le débat se fasse, on suggère que soit accordée une allocation de remboursement ciblée pour les services de transport et de surveillance. Une mesure qui devrait tenir compte des contraintes budgétaires des parents



F. LÉVEILLÉE

et de l'indice de défavorisation du milieu où est située l'école.

L'exemple de ce jeune client du Resto Plateau, qui ne peut pas jouer avec ses camarades le midi et qui passe l'heure du lunch à s'ennuyer dans un restaurant populaire, en est sans doute un extrême. À l'école qu'il fréquente, la hausse des coûts des services de garde n'a pas entraîné une baisse de clientèle. Il en coûte 7 \$ pour les services de garde complets (matin, midi et fin de journée), 3 \$ ou 5 \$ excluant le repas pour le midi seulement (pour cinq jours par semaine, le prix quotidien

est moindre que pour trois jours ou moins). Les enfants dont les parents ont du mal à assumer ces frais scolaires se comptent sur le doigt d'une main.

Un exemple extrême, donc. Mais un exemple tout de même éloquent, qui montre bien que la gratuité scolaire, beau grand principe qui rend l'école accessible à tous, a aussi ses zones d'ombre. La gratuité scolaire n'est pas si gratuite que ça quand on peine à boucler les fins de mois.

Ce qu'il y a d'ironique dans le cas de cet enfant, c'est que s'il fréquentait une école de la Petite-Bourgogne faisant partie de la « tranche de défavorisation » établie par le ministère de l'Éducation, il pourrait bénéficier de mesures d'aide spécifiques (repas et surveillance du midi pour 50 cents par jour). Mais comme il a le malheur de fréquenter une école de milieu « riche », le voilà doublement pénalisé. À l'école, il est un des seuls pauvres. Et au Resto Plateau, il est le seul enfant parmi les pauvres.

Je n'ai rien contre les programmes d'aide aux écoles défavorisées. Mais de toute évidence, la logique qui les sous-tend a aussi ses travers. Elle tient pour acquis que les pauvres doivent aller dans des écoles de pauvres. Comme mesure de mixité sociale, on aura vu mieux.

« C'est le Plateau ici », me disait la responsable du service de garde pour expliquer l'absence de mesures d'aide pour les enfants pauvres.

C'est le Plateau, oui. Mais, de toute évidence, tous les enfants n'ont pas droit au même Plateau.



## APARTÉ

« Les attentes des parents à l'égard des services offerts aux élèves le midi ont beaucoup évolué au cours des dernières années. (...) Au début des années 80, 49,8 % des mères d'enfants de moins de 16 ans étaient actives sur le marché du travail, alors qu'en 2002 cette proportion était de 78,1 %. Les parents s'attendent donc de plus en plus à ce que l'école s'adapte à cette nouvelle réalité et qu'en conséquence la période du midi fasse partie intégrante de la journée scolaire. »

(Extrait du rapport *Les Frais scolaires exigés des parents*. Groupe de travail sur les frais exigés des parents, ministère de l'Éducation, 2005. Disponible sur le site : [www.mels.gouv.qc.ca](http://www.mels.gouv.qc.ca))